



# La Ville de Sens

## vous informe

Sens, le 20 juin 2018

## Communiqué de Presse

**Objet : Travaux de l'hôtel de Ville : des désordres architecturaux constatés.**

A la suite de l'observation de fissures présentes tout le long de la corniche et de blocs de pierre menaçant de tomber à l'aplomb de la statue de Brennus de l'Hôtel de Ville, Marie-Louise Fort, Maire de Sens, a immédiatement demandé aux services de la Ville de faire le nécessaire pour :

- sécuriser les alentours du bâtiment et déplacer l'entrée principale sur le côté,
- procéder au retrait des blocs de pierre fissurés à l'aide d'une nacelle,
- demander au maître d'œuvre, l'architecte des bâtiments de France, de diligenter un premier examen d'expertise des façades de l'édifice.

Ce bâtiment, dont la rénovation a débuté en 2015 pour un montant de 3 millions d'euros, devait être restitué aux Sénonais, débarrassé de ses échafaudages, début juillet.

Pour rappel : la Ville a travaillé, conformément à la législation, avec un architecte des monuments de France en charge de la maîtrise d'œuvre. Les entreprises qui ont œuvré sur ce chantier sont des entreprises agréées, qui ont répondu aux critères des marchés publics et qui sont reconnues pour leur savoir-faire. L'ensemble du processus de rénovation s'est fait sous couvert de la DRAC qui a donné un avis sur le projet de rénovation, préalablement à la délivrance du permis de construire.

La municipalité déplore ce contretemps et a demandé ce jour que la garantie dommages-ouvrage intervienne pour que les travaux de réparations et de consolidation puissent débuter le plus rapidement possible sans aucune contribution financière de la Ville.

Dans un souci de sécurité, même si l'architecte des bâtiments de France assure que les façades ont été purgées des pierres abimées et que tout danger est écarté - ainsi qu'il s'est engagé à le notifier par écrit - la Ville a décidé de procéder à une interdiction de circuler sur les trottoirs à l'entour de la mairie pour une durée indéterminée.

Marie-Louise Fort tient à saluer la vigilance et la grande réactivité d'Alain Peretti, adjoint en charge des grands travaux, et des services de la Ville qui ont su rapidement prendre les mesures nécessaires.

### Contact :

Service Communication  
Ville de Sens : 03.86.95.68.18

Hôtel de ville de Sens  
100 rue de la République  
CS 70809 - 89108 Sens Cedex

(Tél.)  
03.86.95.67.00



d'infos sur [www.ville-sens.fr](http://www.ville-sens.fr)